

Flaine, le 3 décembre 2008

Chers Membres,

Depuis notre courrier de septembre, les membres nous ayant communiqué une adresse électronique valable ont reçu un courrier d'information dont nous reprenons ci-dessous une partie du contenu en l'enrichissant des derniers développements. Le mode de communication par courrier électronique permet une information plus fréquente, moins lourde et moins coûteuse pour l'association, nous vous invitons donc à nous communiquer votre adresse e-mail ou de mettre celle-ci à jour.

Dans la même optique, votre association a mis en place un site internet à l'adresse :

<http://associationflainoise.free.fr/>

Ce site est un premier jet, il doit être considéré comme tel, et vos remarques et suggestions d'amélioration sont les bienvenues. Ce site se veut être non seulement la vitrine publique de notre association, de son action pour l'amélioration de la station de Flaine et la défense des intérêts de ses membres, mais aussi un vecteur de communication et d'échange. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.

Depuis cet été, une consultation publique d'un nouveau dossier UTN (Unité Touristique Nouvelle) concernant Flaine a eu lieu de mi-octobre à mi-novembre. Ce dossier est formulé comme un complément au dossier de 2003, il s'y réfère et il met donc à jour tous les éléments mentionnés dans ce dernier. Il en va ainsi notamment du logement des saisonniers, de l'approvisionnement en eau, le stationnement, le domaine skiable, la circulation etc.

- L'objet de ce dossier concerne le projet « Terminal Neige Palace »
- Il vise à démontrer le besoin d'une telle réalisation pour Flaine et son impact (économique, en termes d'offre, esthétique, environnemental).
- Concernant le « Terminal Neige Palace », il n'apporte pas d'information nouvelle. Il reprend les données de la demande de permis de construire et y ajoute les éléments nécessaires à une demande UTN.

L'association flainoise a demandé au Préfet de Haute-Savoie de reporter la consultation publique du dossier à une période plus favorable, en saison, afin que le dossier soit accessible à un maximum d'intéressés. Le Préfet a malheureusement refusé cette demande pour des raisons d'échéances.

L'association a profité de cette nouvelle consultation pour insister à nouveau sur les points-clés soulevés en 2003, notamment l'adéquation du domaine skiable par rapport à la capacité accrue de la station, la circulation et le stationnement, mais aussi rendre les autorités attentives, que jusqu'à maintenant, certaines conditions fixées par l'autorisation de 2003 peinent à être réalisées.

Comme annoncé l'an passé, ayant décidé de ne pas briguer un nouveau mandat à la tête de l'association, je profite de ce courrier pour vous remercier pour votre confiance et votre fidèle soutien à l'association et à la cause flainoise.

En vous souhaitant une bonne saison de ski et en espérant vous voir nombreux à notre assemblée du 30 décembre, meilleures salutations.



Thomas Heppel
Président

Dear Members,

Since our September mailing, some of you, who gave us a valid email address got already some of the following information. To allow a more regular information with lower costs for the association, we kindly ask you to provide us or update your email contact details.

For the same purpose, the association has now got a web page in place under the address:

<http://associationflainoise.free.fr/>

This is a first draft and should be considered as such. We would welcome your comments. The English version will be progressively extended in the next weeks. We hope that this Website will become a showcase for our association and its actions to support the improvement of Flaine and to defend the interests of its members. Please have a look at this page on a regular basis.

Since this summer, a new draft for a New Tourism Proposal (UTN), relating to the development of Flaine Front de Neige, was made available for public consultation from mid-October to mid-November.

This UTN draft is formulated like an addendum to the 2003 UTN file. It updates the data used at that time and refers widely to that file. In particular it repeats the case for the new lodging capacities dedicated to the seasonal workers, for the water supply, the parking, the ski bowl or the traffic organization.

The only new topic of the file is the project called "Terminal Neige Palace".

The purpose of the file is to justify the importance of this project for Flaine, in terms of economics, appearance and the environmental aspects.

The new draft does not reveal any new information about the "Terminal Neige Palace" project. It restates all the information used in the application for building authorization last year.

The Association Flainoise has sent a request to the Prefet of the Haute-Savoie to postpone or extend the public consultation of the project to a more favourable period (during the ski season), so that every interested person gets the opportunity to study the file and to comment on it. This request was unfortunately refused by the Prefet for organizational reasons.

The association took also the opportunity to notify again all the remarks that were already formulated during the consultation in 2003. Those are mainly about the capacity of the ski slopes and lifts compared to the resort capacity, traffic and parking issues. We made the authorities aware that some of the conditions linked with 2003 UTN authorization are very slow to get fulfilled.

As announced last year, I won't apply for a new mandate at the head of the association, so I am taking the opportunity of this mailing to thank you for your trust and your support to the association and to Flaine.

Wishing you all a good ski season and hoping to see you at our annual general meeting on December, 30, best regards.



Thomas Heppel
President

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Conformément à l'art. 10 des statuts de l'Association Flainoise, l'assemblée générale ordinaire est convoquée pour **le mardi 30 décembre 2008 à 18h30**, Ouverture des portes à 18h10

Auditorium Eric et Sylvie Boissonnas, Flaine-Forêt

Ordre du jour

1. Revue de l'exercice 2008
2. Approbation des comptes de l'exercice
3. Décharge au conseil
4. Election au conseil d'administration
5. Divers

Les membres désireux qu'un sujet particulier, mais d'intérêt général, soit évoqué peuvent le communiquer par écrit (poste ou courriel) aux adresses ci-dessous.

Cette assemblée est accessible seulement aux membres à jour de leurs cotisations (celles-ci peuvent être réglées par courrier ou à l'entrée de l'assemblée).

BORDEREAU DE COTISATION A L'ASSOCIATION FLAINOISE 2009
MEMBERSHIP FORM 2009

NOM/NAME : **PRENOM/FIRSTNAME :**

ADRESSE PRINCIPALE :
.....

CODE POSTAL : **VILLE :** **PAYS:**.....

TELEPHONE :

ADRESSE A FLAINE:

E-MAIL :

DATE : . . / . . / . . **SIGNATURE :**

PARTICIPATION A L'A.G. DU 30 DECEMBRE 2008/ POUVOIR/ POWER OF ATTORNEY

Participera à l'Assemblée Générale/will take part to the annual general meeting:

Donne pouvoir de représentation à :

REGLEMENT / SETTLEMENT

Cotisation 2009/ Membership fee 2009 € 30,00

par chèque n° du . . / . . / . . (libellé à l'ordre de l'Association Flainoise)

ou par virement au Crédit Agricole des Savoies : de/out of France : RIB 18106 00021
21132224050 33

De l'étranger/from a foreign country: IBAN : FR 76 1810 6000 2121 1322 2405 33
BIC:AGRIFRPP881